

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél.: 03 88 20 01 70 - Fax: 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2023/05

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

VU l'arrêté de circulation CIR 2022 62

VU l'arrêté de circulation CIR 2022 83

CONSIDERANT la demande de stationnement d'un camion pour la dépose d'un échafaudage le 24 et 26 janvier 2023 de la part de l'entreprise Industrie Service Echafaudages sis 14 rue Schreiber, à Mundolsheim,

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement le 24 et 26 janvier 2023, comme suit :

RUE SCHREIBER

Ajouter Réglementation 4.03.05

**VOIES OU LE STATIONNEMENT EST INTERDIT QUALIFIE
« GENANT »**

- Stationnement interdit au droit de l'échafaudage et du stationnement du camion, ainsi que 5 mètres avant et après des deux côtés de la chaussée.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par l'entreprise Industrie Service Echafaudages.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- Industrie Service Echafaudages – 2 rue de la Zinsel / ZI de la Zinsel – 67590 SCHWEIGHOUSE S/MODER
- Affichée sur le site internet de la commune le 20/01/2023

Fait à Mundolsheim, 20 janvier 2023

Béatrice BULOUE



Maire de Mundolsheim